

**INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE
MATIN ET SOIR
ANNEE 2024/2025**

À remplir **lisiblement en lettres majuscules**
et à remettre en Mairie **accompagné d'une photo**



Augmentation du coût du transport scolaire pour les collégiens / lycéens scolarisés à Jarny

*Une seule entreprise de transport a répondu à l'appel d'offre lancé par la commune pour le transport scolaire 2024/2025. Le coût global étant en forte augmentation par rapport à l'année dernière, le tarifs s'élève désormais à **65 € / trimestre / enfant**.*

La commune continue à prendre en charge 80% du tarif global, les 20% restant étant à la charge des familles.

Pour rappel, le montant était de 70 € / trimestre/ enfant entre 2016 et 2018. A compter de 2019, la commune avait pu faire diminuer le reste à charge des familles à 50 € / trimestre / enfant, grâce à des résultats d'appels d'offres favorables, ce qui n'est malheureusement pas le cas cette année.

Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez solliciter le fonds social de l'établissement scolaire de votre enfant.

Une facture vous sera envoyée par le Trésor Public, chaque début de trimestre, elle sera à régler auprès de celui-ci

ÉLÈVE(S)

NOM	Prénom	Établissement scolaire 2024-2025	Classe 2024-2025

RESPONSABLE DE(S) L'ÉLÈVE(S)

NOM et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date de la demande :

Signature :